

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 9 janvier 2018 de 8 heures à 12 heures

Observations de M<sup>(M)</sup>

Mr SIEGEL ROBERT

3A Rue des Lilas 67240 GRIÈS

Objet: demarequête

R 1 09/1/19  
Jean-Thierry DAUMONT  
Commissaire Enquêteur

Ma propriété sise à l'adresse ci-dessus constituée de 3 parcelles 11/680 + 11/681 + 11/682 se situe dans la zone UA du PLU, sauf une partie Nord de la parcelle 11/682 qui se retrouve dans la zone "N"

Sur le plan on constate que le tracé de zonage "N" traverse en biais cette parcelle et ampute partiellement celle-ci. Le tracé remonte ensuite à l' limite de la parcelle voisine n° 2B à l'ouest et longe ensuite le fossé au Nord des parcelles 2B et 2A. Je ne vois aucune raison que mon terrain se trouve dans cette situation entraînant des contraintes défavorables pour y édifier une construction et diminuant ainsi sa valeur venale.

Aussi je notifie ma demande de modification et d'adaptation du tracé de zonage, en proposant de bouger également le fossé au Nord afin que ma parcelle se retrouve en totalité dans la zone "UA" et souhaite que cette demande soit prise en compte au niveau de la procédure de révision.

fait à GRIÈS, le 9 janvier 2019



ROBERT SIEGEL